

Paris, le 10 janvier 2019

## | La Francophonie parlementaire en deuil suite au décès de Pierre DeBané

« *C'est avec une profonde tristesse que j'ai pris connaissance du décès de Pierre DeBané, ancien sénateur du Canada, membre éminent du Bureau de l'APF, promoteur engagé de la Francophonie en général et de la Francophonie parlementaire en particulier* » indique M. Jacques Krabal, député (France), Secrétaire général parlementaire de l'APF.

Le destin de Pierre DeBané est fascinant. Né en 1938 de parents francophones libanais à Haïfa puis réfugié dans un camp palestinien au Liban au moment des événements en Palestine, rien ne le destinait à survivre puis à réussir une carrière professionnelle et politique exceptionnelle à l'étranger. En effet, il émigre avec ses parents au Canada en 1951 avant de suivre de brillantes études en droit, de devenir un avocat remarqué et professeur de droit à l'Université Laval à Québec. Il plaide devant tous les tribunaux du Canada dont trois fois en Cour de cassation, avant l'âge de trente ans.

Elu en 1968 député à la Chambre des Communes du Canada au titre du Parti Libéral, il devient le premier parlementaire canadien d'ascendance arabe et sera réélu sans discontinuité jusqu'en 1984 avant de devenir sénateur jusqu'en 2013, à la date anniversaire de ses 75 ans.

Proche du Premier Ministre Pierre Elliott Trudeau, Pierre DeBané a été 4 fois ministre dont Ministre d'Etat (relations extérieures).

Le 23 avril 2016, la Commission des affaires parlementaires, réunie à Ottawa (Canada), a décerné à titre exceptionnel, à Pierre DeBané, président de la Commission pendant 19 ans, de 1994 à 2013, le titre de « Président honoraire de la Commission des affaires parlementaires de l'APF ».

« *Au nom de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et en mon nom personnel, j'adresse à son épouse Elisabeth Nadeau et à sa famille nos condoléances les plus attristées* ».

Pour en savoir plus :  
[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.*